

Compte-rendu du Bureau Exécutif du 17/03/2016

Les délibérations prises par le Bureau Exécutif du 17 mars 2016 dans le cadre de la délibération du Conseil Communautaire du 17 décembre 2015 (art L 5211-10 du CGCT) sont portées à la connaissance de l'Assemblée.

N° Passage	Titre et résumé	Vote	Date Préfecture
1	<p>Demande de subvention européenne pour l'aménagement du Boulevard Nature - Phase 2014-2016</p> <p>Dans le cadre du nouveau programme régional européen FEDER 2014-2020, le Boulevard Nature, en tant que corridor écologique inscrit dans le Contrat Nature signé le 28 janvier 2014 entre la Région des Pays de la Loire et Le Mans Métropole, est éligible à une subvention européenne FEDER. La demande de subvention porte sur la phase 2014-2016 pour un montant de travaux de 1 200 000 €. La subvention sollicitée est de 300 000 €.</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016
2	<p>Avenants aux conventions de partenariat dans le cadre du programme européen LIFE + 'Urban Light Plan'</p> <p>L'union européenne a accordé à Le Mans Métropole pour son "Programme de gestion innovant et durable de l'éclairage public et de lutte contre la pollution lumineuse sur Le Mans Métropole" une subvention européenne de 1 146 176 € dans le cadre de l'appel à projets LIFE + pour un programme global estimé à 5 167 551 €.</p> <p>En application de la convention LIFE +, deux conventions de partenariats avaient été signées entre Le Mans Métropole et respectivement la Ville du Mans et le Syndicat mixte du Pays du Mans pour leur permettre de recevoir la subvention européenne pour les actions réalisées sous leur maîtrise d'ouvrage.</p> <p>Suite à des évolutions du programme LIFE qui ont conduit à une modification de la maquette financière et un changement de maîtrise d'ouvrage pour une des actions, des avenants aux conventions de partenariat sont nécessaires.</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016
3	<p>Le Mans – Divers groupes (553 logements), Victoria (16 logements) – Participation de Le Mans Métropole à la sécurisation de logements sociaux propriété de LE MANS HABITAT – Secteur Diffus – Exercice 2016</p> <p>Une aide de 81 133,25 € est accordée à Le Mans Habitat dans le cadre de l'intervention de Le Mans Métropole en matière de sécurisation de logements sociaux sur divers groupes (553 logements) et groupe Victoria (16 logements).</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016
4	<p>Délégation de compétence de l'Etat pour l'attribution des aides publiques au logement – Avenants n°6 à la convention de délégation de compétence et à la convention de gestion des aides à l'habitat privé pour la période 2014-2019</p> <p>Délégation de compétence de l'Etat pour l'attribution des aides publiques au logement – Avenants n°6 à la convention de délégation de compétence et à la convention de gestion des aides à l'habitat privé pour la période 2014-2019.</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016
5	<p>Le Mans – Opération les Jardins des Plantagenêts – Travaux de construction – Emprunts de 1 952 527 €, 1 019 390 €, 1 081 478 €, et de 394 945 € Le Mans Habitat – Garantie de Le Mans Métropole</p> <p>Attribution d'une garantie de Le Mans Métropole à Le Mans Habitat pour des emprunts de 1 952 527 €, 1 019 390 €, 1 081 478 € et de 394 945 € dans le cadre d'une vente en l'état futur d'achèvement concernant un programme de construction de 47 logements situés rue Nationale et rue Chanzy au Mans pour l'opération Les Jardins des Plantagenêts.</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016

N° Passage	Titre et résumé	Vote	Date Préfecture
6	<p>Le Mans – Opération Baudin – d’Alembert – Travaux de construction – Emprunts de 2 372 496 €, 827 622 €, 279 985 €, et de 74 930 €, Le Mans Habitat – Garantie de Le Mans Métropole</p> <p>Attribution d'une garantie de Le Mans Métropole à Le Mans Habitat pour des emprunts de 2 372 496 €, 827 622 €, 279 985 € et de 74 930 € concernant des travaux de construction de 36 logements collectifs situés rue Baudin et rue d’Alembert au Mans.</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016
7	<p>Le Mans - Divers Groupes - Travaux de réhabilitation - Emprunt de 2 249 643 € Le Mans Habitat - Garantie de Le Mans Métropole</p> <p>Attribution d'une garantie de Le Mans Métropole à Le Mans Habitat pour un emprunt de 2 249 643 € concernant des travaux de réhabilitation dans 1183 logements collectifs des groupes Clos Margot, Jean Jaurès, Millet, Martin Luther King, Erpell, Glonnières, Croix d’Or, Manutention, Sainte Croix, Oyon, Les Sources, Les Fontenelles, Nationale, Vauban, Victoria, Croix de Pierre et Molière situés au Mans.</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016
8	<p>Le Mans - Groupe Martin Luther King - Travaux de réhabilitation - Emprunt de 399 960 € Le Mans Habitat - Garantie de Le Mans Métropole</p> <p>Attribution d'une garantie de Le Mans Métropole à Le Mans Habitat pour un emprunt de 399 960 € concernant des travaux de réhabilitation dans 151 logements collectifs du groupe Martin Luther King situés 57 à 63 rue de Saint Aubin au Mans.</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016
9	<p>Le Mans - Groupes Espal - Petit Louvre - Travaux de réhabilitation - Emprunt de 348 454 € Le Mans Habitat - Garantie de Le Mans Métropole</p> <p>Attribution d'une garantie de Le Mans Métropole à Le Mans Habitat pour un emprunt de 348 454 € concernant des travaux de réhabilitation dans 565 logements collectifs des groupes Espal et Petit Louvre situés 2 à 14 rue de Grande Bretagne, 11 à 19 rue Léon Blum, 2 rue de Tchécoslovaquie, 2 rue d’Autriche, 2 à 8 rue Edouard Herriot et 2 à 12 rue René Coty au Mans.</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016
10	<p>Le Mans - Divers Groupes - Travaux de réhabilitation - Emprunt de 214 804 € Le Mans Habitat - Garantie de Le Mans Métropole</p> <p>Attribution d'une garantie de Le Mans Métropole à Le Mans Habitat pour un emprunt de 214 804 € concernant des travaux de réhabilitation dans 734 logements collectifs situés dans les groupes Glonnières, Braille, Boitout, Clémenceau, Cévennes-Morvan, Epine I et Davoy au Mans.</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016
11	<p>Le Mans - Groupe Petit Vert Galant - Travaux de réhabilitation - Emprunt de 157 959 € Le Mans Habitat - Garantie de Le Mans Métropole</p> <p>Attribution d'une garantie de Le Mans Métropole à Le Mans Habitat pour un emprunt de 157 959 € concernant des travaux de réhabilitation dans 216 logements collectifs situés 80, 82 ,84 ,92 à 122 (pairs) rue Etienne Falconet au Mans.</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016

N° Passage	Titre et résumé	Vote	Date Préfecture
12	<p>Le Mans - Groupe Bellevue - Travaux de réhabilitation - Emprunt de 150 838 € Le Mans Habitat - Garantie de Le Mans Métropole</p> <p>Attribution d'une garantie de Le Mans Métropole à Le Mans Habitat pour un emprunt de 150 838 € concernant de travaux de réhabilitation dans 274 logements collectifs du groupe Bellevue situés 47 à 51 rue du Luxembourg, 41 à 55 rue d'Athènes, 22 à 48 et 2 à 16 rue d'Helsinki, 41 à 45 et 40 à 48 rue de Madrid au Mans.</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016
13	<p>Le Mans - Groupe Madrid - Travaux de réhabilitation - Emprunt de 44 970 € Le Mans Habitat - Garantie de Le Mans Métropole</p> <p>Attribution d'une garantie de Le Mans Métropole à Le Mans Habitat pour un emprunt de 44 970 € concernant des travaux de réhabilitation dans 29 logements individuels du groupe Madrid situés 7 à 23 et 2 à 24 rue de Rotterdam et 1 à 15 rue de la Haye au Mans.</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016
14	<p>Le Mans - rue Leverrier - Travaux de réhabilitation - Emprunt de 610 962 € Société Anonyme Mancelle d'Habitation - Garantie de Le Mans Métropole à hauteur de 50 %</p> <p>Attribution d'une garantie de Le Mans Métropole à hauteur de 50% à la Société Anonyme Mancelle d'Habitation pour un emprunt d'un montant total de 610 962 € concernant des travaux de réhabilitation de 80 logements situés rue Leverrier au Mans.</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016
15	<p>Le Mans - Rue de Constantine - Travaux de réhabilitation et de sécurisation - Emprunt de 50 906 €- Société Anonyme Mancelle d'Habitation - Garantie de Le Mans Métropole à hauteur de 50 %</p> <p>Attribution d'une garantie de Le Mans Métropole à hauteur de 50% à Société Anonyme Mancelle d'Habitation pour un emprunt d'un montant total de 50 906 € concernant des travaux de réhabilitation et de sécurisation de 52 logements situés dans la Résidence des Arcades, rue de Constantine au Mans.</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016
16	<p>La Milesse - Opération rue de la Gare - Convention de soutien au programme d'Accession Sociale à la Propriété entre Sarthe Habitat et Le Mans Métropole</p> <p>Dans le cadre du dispositif de soutien de Le Mans Métropole à l'accession sociale à la propriété, il s'agit de valider l'octroi d'une subvention de 4 000 € par logement pour le programme situé rue de la Gare sur la commune de La Milesse qui concerne 5 maisons en location-accession (Prêt Social Location Accession).</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016
17	<p>Lancement d'une étude faune-flore et de mise en place d'un plan de gestion du plan d'eau de la Gèmerie à Arnage</p> <p>La délibération autorise Monsieur le Président à solliciter, en tant que maître d'ouvrage d'une étude faune-flore et de mise en place d'un plan de gestion du plan d'eau de la Gèmerie à Arnage, une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, en complément d'une subvention régionale déjà obtenue.</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016

N° Passage	Titre et résumé	Vote	Date Préfecture
18	<p>Fête du printemps, Faites propre du 20 au 27 avril 2016 - convention de mécénat</p> <p>Cette délibération autorise Monsieur Le Président à signer une convention de mécénat avec la société Valor Pôle 72 qui apportera un soutien financier de 3 000 € à Le Mans Métropole pour la manifestation « Fête du Printemps, Faites Propre » d'avril 2016.</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016
19	<p>Mulsanne - Lotissement Le Cormier Compte Rendu Annuel Situation financière au 31 décembre 2015</p> <p>La délibération vise à approuver le Compte Rendu Annuel arrêté au 31 décembre 2015 du lotissement Le Cormier à Mulsanne, opération réalisée en régie par Le Mans Métropole. L'opération fait apparaître un solde d'exploitation prévisionnel d'un montant de + 357 106,50 €.</p>	Adopté à l'unanimité	21/03/2016
20	<p>Ruaudin - ZAC des Hunaudières Compte Rendu Annuel Situation financière au 31 décembre 2015</p> <p>La délibération vise à approuver le Compte Rendu Annuel arrêté au 31 décembre 2015, de la ZAC des Hunaudières à Ruaudin, opération réalisée en régie par Le Mans Métropole. L'opération fait apparaître un solde d'exploitation prévisionnel d'un montant de + 2 921 289,65 €.</p>	Adopté 1 contre	22/03/2016
21	<p>Saint Saturnin - Lotissement Les Basses Grues - Rue Victor Duruy Compte Rendu Annuel Situation financière au 31 décembre 2015</p> <p>La délibération vise à approuver le Compte Rendu Annuel arrêté au 31 décembre 2015, du lotissement Les Basses Grues – rue Victor Duruy à Saint-Saturnin, opération réalisée en régie, par Le Mans Métropole. L'opération fait apparaître un solde d'exploitation prévisionnel d'un montant de + 2 445,40 €.</p>	Adopté à l'unanimité	18/03/2016
22	<p>La Milesse - Lotissement de la Tremblaie Compte Rendu Annuel Situation financière au 31 décembre 2015</p> <p>La délibération vise à approuver le Compte Rendu Annuel arrêté au 31 décembre 2015 du lotissement de la Tremblaie à La Milesse, opération réalisée en régie par Le Mans Métropole. L'opération fait apparaître un solde d'exploitation prévisionnel d'un montant de + 428 168,55 €.</p>	Adopté à l'unanimité	21/03/2016
23	<p>Le Mans - ZAC de l'Ardoise Remise d'ouvrage du réseau d'assainissement (eaux usées et pluviales) et convention de rejet dans le réseau public</p> <p>Dans le cadre des opérations d'achèvement de la ZAC de l'Ardoise au Mans, la délibération vise à autoriser Monsieur le Président à signer, en tant qu'autorité concédante et collectivité gestionnaire du réseau d'assainissement de la ZAC de l'ardoise, le procès-verbal de remise d'ouvrage constatant le transfert d'exploitation de ce réseau de SCI Val de Sarthe à Le Mans Métropole et la convention de rejet dans le réseau public.</p>	Adopté à l'unanimité	21/03/2016
24	<p>Le Mans - Zone Industrielle Nord Remise d'ouvrage des voiries</p> <p>La délibération autorise Monsieur le Président à signer, en tant qu'autorité concédante et collectivité gestionnaire de la voirie de la Zone Industrielle Nord, le procès-verbal de remise d'ouvrage constatant le transfert de la rue Ernest Chenard de Cénovia à Le Mans Métropole.</p>	Adopté à l'unanimité	21/03/2016

N° Passage	Titre et résumé	Vote	Date Préfecture
25	<p>Le Mans – ZAC Ribay-Pavillon Remise d'ouvrage du bassin de rétention – rue de Broglie</p> <p>la délibération a pour objet d'autoriser Monsieur le Président à signer, en tant qu'autorité concédante et collectivité gestionnaire du réseau, le procès-verbal de remise d'ouvrage constatant le transfert du bassin de rétention situé le long de la rue de Broglie, de Cénovia à Le Mans Métropole.</p>	Adopté à l'unanimité	21/03/2016
26	<p>Le Mans – ZAC Ribay Pavillon – Acquisition à Cénovia</p> <p>Cette délibération autorise Monsieur le Président à signer l'acte relatif à l'acquisition auprès de Cénovia, pour l'euro symbolique, de différentes parcelles représentant les voiries de la ZAC en vue de leur intégration dans le domaine public communautaire.</p>	Adopté à l'unanimité	21/03/2016
27	<p>Le Mans – 79 chemin de Montaigu – Acquisition d'un terrain appartenant à Monsieur et Madame HEURTEBISE</p> <p>Dans le cadre d'un nouvel alignement de voirie, Le Mans Métropole doit acquérir une parcelle de terrain d'une surface de 58 m², à extraire des parcelles KY n°469 et KY n°470, situées 79 chemin de Montaigu au Mans, appartenant à Monsieur et Madame HEURTEBISE, pour une somme forfaitaire d'1 € (un euro).</p>	Adopté à l'unanimité	21/03/2016
28	<p>Mulsanne – Allée de l'ACO – Acquisition au Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures</p> <p>Cette délibération autorise Monsieur Le Président à signer l'acte relatif à l'acquisition, auprès du Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures, pour l'euro symbolique, de l'allée de l'ACO en vue de son intégration dans le domaine public communautaire.</p>	Adopté à l'unanimité	21/03/2016
29	<p>Champagné – Aménagement de la rue des Ajoncs – Acquisition Association Syndicale de Basse Lande</p> <p>Afin de permettre l'aménagement de la rue des Ajoncs à Champagné, Le Mans Métropole se rend acquéreur de la parcelle cadastrée AH n°566, située rue des Ajoncs à Champagné, appartenant à l'Association Syndicale de Basse Lande, pour un 1 € forfaitaire.</p>	Adopté à l'unanimité	21/03/2016
30	<p>Le Mans – Rue Traversière Beauvils – Cession à Monsieur et Madame GALES DENIEL</p> <p>Cette délibération autorise Monsieur le Président à signer l'acte relatif à la cession à M. et Mme GALES DENIEL d'un terrain dont Le Mans Métropole n'a pas l'usage en vue d'y construire leur résidence principale.</p> <p>Le prix de cession est fixé à 160 €/m² pour un terrain de 420 m² soit une somme totale de 67 200 € nette de taxe.</p>	Adopté à l'unanimité	21/03/2016
31	<p>Yvré l'Evêque – Le Pré de Bois – Constitution d'une servitude – Consorts BAILLEUL</p> <p>Afin de permettre l'installation d'une vanne et la régularisation du réseau d'eau pluviale existant au lieu dit « Le Pré de Bois » à Yvré-l'Evêque, Le Mans Métropole instaure une servitude de passage et d'entretien sur la parcelle cadastrée BD n°10, appartenant aux Consorts BAILLEUL, pour une somme totale de 150 €.</p>	Adopté à l'unanimité	21/03/2016

N° Passage	Titre et résumé	Vote	Date Préfecture
32	<p>Personnel - Tarif pour la rémunération du président et des médecins membres des instances médicales et des frais de déplacement</p> <p>Après la reprise en régie du secrétariat médical des Commission de réforme et Comité Médical par le Mans Métropole, il est convenu de transférer la rémunération du Président et les honoraires des médecins membres de ces instances, au coût de 75 € brut par heure travaillée ainsi que le remboursement de leurs frais de déplacement.</p> <p>Les heures effectuées pour les dossiers du personnel Ville et CCAS leur seront refacturées par le Mans Métropole dans les mêmes conditions.</p>	Adopté à l'unanimité	21/03/2016